

## Communiqué de presse

Fort de France, 18 octobre 2024

### CONTINUE DES SOINS ASSUREE CE WEEK-END DU 19 AU 20 OCTOBRE 2024

Face aux défis rencontrés par le système de santé ces derniers jours, l'ARS Martinique, en collaboration avec les communautés hospitalières et libérales, déploie des moyens et dispositifs pour garantir une reprise progressive et efficace des activités de soins dès la levée du couvre-feu, prévue pour le lundi 21 octobre 2024.

À compter du samedi 19 au dimanche 20 octobre 2024, les dispositifs essentiels sont reconduits afin d'assurer une permanence des soins sur le territoire. Ces mesures visent à répondre aux besoins de santé de la population, face à la fermeture des cabinets médicaux, et à réduire ainsi les déplacements vers les urgences du CHUM.

#### Calendrier de la permanence des soins du samedi 19 au dimanche 20 octobre

<b>Maisons médicales de garde</b>	Samedi : 13h à 18h Dimanche : 7h à 18h	<b>CENTRE</b> : Hôpital Pierre ZOBDA-QUITMAN et Clinique Saint Paul, <b>SUD</b> : Hôpital du Marin, <b>NORD ATLANTIQUE</b> : Hôpital de Trinité.
<b>Pharmacies</b>	Dimanche 20 octobre 2024 (uniquement)	<b>Pharmacie Cypria</b> , Boulevard général de Gaulle, Fort de France : 07h - 19h <b>Pharmacie Cluny</b> , Schoelcher : 08h - 20h <b>Pharmacie Petit</b> , Fort de France : 07h30 – 20h <b>Pharmacie de l'aéroport</b> : 07h – 22h

L'ARS Martinique réaffirme son soutien indéfectible aux professionnels de santé mobilisés et les remercie pour leur engagement et leur dévouement continus.

**Pour plus d'informations, consultez le site de l'Agence Régionale de Santé de Martinique.**